

# FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS FRANCOPHONES

Note approuvée au Conseil fédéral du 07/01/15

## POUR UN COURS DE PHILOSOPHIES ET DÉBATS CONTEMPORAINS

Plusieurs personnalités politiques ont récemment proposé la suppression d'une heure de cours de religion et morale dans l'enseignement obligatoire, dans le but de les remplacer par des cours de citoyenneté. Le débat entre eux est de savoir si cette réforme doit avoir lieu dans l'enseignement officiel uniquement, ou si elle doit être étendue à tous les réseaux.

Pour la Fédération des Etudiants Francophones, l'objectif de l'enseignement, secondaire comme supérieur, est de former des citoyens critiques, capables de remettre en question leur quotidien et de s'engager pour améliorer leur société. Il doit également être accessible à tous et toutes, et donc être profondément réformé pour éliminer les inégalités financières, culturelles et sociales présentes aujourd'hui. Le fait qu'actuellement, l'enseignement secondaire ne soit pas démocratique (il est même un des plus inégalitaires de l'OCDE) et qu'il n'arrive pas à former des citoyens critiques, pose un réel problème, puisque les inégalités sociales et l'absence de savoirs critiques se répercutent directement dans le supérieur (où l'on part d'une situation inégalitaire, et où les étudiants ne connaissent pas grand-chose aux débats et aux enjeux de société (APED, 2008)).

Partant de cette position, la transformation des cours de religion/morale en « autre chose » est quelque chose de positif. D'une part, cela permettra de développer un cours qui suscite la curiosité de l'élève sur des questions de société (en espérant sans dogmatisme). D'autre part, cela rapproche les élèves de confession/réseaux différents, car la séparation est un vieil héritage qu'il convient de dépasser. Il convient ici d'insister sur le fait que la FEF est bien consciente que les réformes qui sont proposées se placent dans un climat politique particulier, notamment caractérisé par l'islamophobie. Et qu'elle considère que les acteurs de l'enseignement ne doivent en aucun cas porter des propositions qui auraient pour conséquence de stigmatiser des populations spécifiques. La philosophie de cette note est, au contraire, porteuse d'un message humaniste de rencontre des différentes confessions, dans une optique de dialogue.

Par quoi remplacer les cours existants ? Pour la FEF, cela ne doit pas être par un cours de « citoyenneté » comme il est proposé actuellement. En effet, la citoyenneté est un terme vague, dont on saisit le sens général (et c'est pourquoi nous l'utilisons régulièrement), mais il ne peut à lui

seul déterminer le contenu de l'objectif de l'enseignement. Un cours de citoyenneté, plutôt que de susciter la curiosité, amener un contenu critique, poser les questions qui fâchent, a beaucoup de chances de finir pour être un cours de « morale civique » où l'on apprend les règles de l'Etat, le fait qu'il faut les respecter..... et surtout pas les remettre en cause ! Le caractère ambigu du terme peut donc tout à fait mener à une citoyenneté docile et vide, ce qui est probable par les temps qui courent.

C'est pourquoi la FEF privilégie l'instauration d'un cours de « philosophies et débats contemporains ». Cet intitulé exprime davantage la conception (que nous espérons partagée) d'une citoyenneté active et critique. Il s'agit de mettre en avant le débat, c'est-à-dire la contradiction, à propos de sujets de société (et donc qui font sens pour l'élève). Le mot « philosophies » indique que ces débats prennent racine dans des réflexions sur les conceptions du monde et de la société. L'articulation entre un savoir issu du passé (tradition philosophique) qui est questionné par l'élève dans le but d'éclairer des débats de société est d'un réel intérêt, qui est, malheureusement, absent du terme « citoyenneté ». Des sujets comme l'étude du fait religieux (la place de l'islam, du christianisme et des autres traditions dans notre société, le dialogue des confessions), la crise économique, les grèves, la crise écologique,... peuvent être abordés dans toutes leurs dimensions dans un cours dont l'intitulé contient « débat ». Ce cours ouvre également la porte à ce que de réelles discussion et débats aient lieu en classe, et ne doit en aucun cas se résumer à l'énoncé de théories à retenir sans les questionner. Ce qu'un cours de citoyenneté rendrait plus complexe, car il est probable qu'il limite davantage les thématiques à la question du vivre ensemble (qui est un aspect important, cela dit, mais loin d'être suffisant) et qu'il soit davantage axé sur la transmission du savoir plutôt que le débat.

**En conclusion, la FEF se positionne pour le remplacement des cours de religion/morale (d'une heure, ou de plus) par un cours de « philosophies et débats contemporains ». Elle est en faveur du remplacement de l'entièreté des heures des cours mentionnés, et non d'une seule, dans un but de cohérence. Elle est également en faveur d'une augmentation du total d'heures de cours qui suscitent la réflexion et les débats dans les cursus scolaires. Enfin, la FEF demande à ce que cette réforme ait lieu dans tous les réseaux. Il n'y a aucune raison que le réseau libre demeure en arrière sur la question, comme le propose la ministre.**